

**Assemblée générale
samedi 29 novembre 2025**

Rapport moral saison 2024-2025

L'Association Culturelle et Sportive de Saint Pierre du Perray est heureuse de vous accueillir pour son Assemblée Générale Annuelle. Comme vous le savez, le fonctionnement d'une Association est démocratique, cette réunion doit donc se tenir chaque année afin d'exposer à ses adhérents, à ses salariés et à ses bénévoles l'état des finances, le rappel des évènements de l'année, les projets et les actions à venir. C'est en quelque sorte une réunion bilan qui permet à chacune et chacun d'avoir un compte rendu complet sur le fonctionnement de l'Association dont il fait partie.

Notre Association est animée par des professeurs et des animateurs au nombre de six, tous rémunérés par l'Association. Je profite de ce moment pour vous les présenter :

- **Hisako** artiste peintre japonaise, animatrice des cours de dessins/peinture enfants, ados et adultes les lundis et mardis après-midi et mercredis matin.
- **Lydia** éducatrice sportive et diplômée de la fédération française de yoga, animatrice des cours de pilates les lundis et jeudis soir et de yoga les mardis midi.
- **Christiane** instructeur qualifié FFCLD, animatrice des cours de danse country les mercredis soir.
- **Virginie** animatrice des activités de cartonnage les mercredis en journée. Cette activité est complétée depuis deux ans par une activité « perles » animée bénévolement par une adhérente, Cathy, qui propose des réalisations aussi artistiques qu'étonnantes.
- **Philippe** diplômé de la fédération française de yoga, animateur des cours de yoga les mardis soir.
- **Samuel** illustrateur diplômé en BD et Mangas, animateur de la section BD/Mangas pour enfants et ados les mercredis après-midi.

Les mardis après-midi scrabble sont animés par Marie-Pierre, qui par sa gentillesse et sa constance réussi à fidéliser des adhérents depuis de nombreuses années.

Certains de ces animateurs sont salariés, d'autres sont des auto-entrepreneurs. Une salariée dispose d'un CDI depuis 2 ans, les autres salariés sont en CDD de septembre à juin, renouvelé chaque année. Les auto-entrepreneurs travaillent à partir d'une convention signée. Pour une Association, avoir des salariés, permet d'offrir des activités qualitatives mais impose aussi une gestion rigoureuse surtout au plan financier. C'est le choix qui a été fait par mes prédécesseurs et que je poursuis.

Sur le plan des recettes, l'Association fonctionne essentiellement avec les cotisations des adhérents et la subvention communale annuelle de la ville de Saint Pierre. Celle-ci est calculée pour partie en fonction de l'implication et de la participation de l'Association aux évènements communaux. De son côté, l'Association organise des évènements propres dans les communes environnantes afin de récolter des recettes qui facilitent son fonctionnement.

En revanche, l'Association compte en son sein des personnes bénévoles fidèles depuis de longues années qui par leur générosité et leur dévouement participent activement à son bon fonctionnement. Pour les remercier je veux ici vous les présenter :

- Anne Rougier-Viron Vice-Présidente, responsable des sections Arts plastiques enfants, ados, adultes, trésorière adjointe en charge des gestions des chèques de cotisation et responsable de la caisse et des espèces.
- Chantal Lery trésorière comptable qui gère non seulement le trésor mais également toutes les démarches liées aux salariés (contrats de travail, paye, URSSAF et autres cotisations...). Cette fonction oh combien essentielle demande une grande rigueur pour laquelle Chantal s'est formée seule au bénéfice de l'Association.
- Marie-Pierre Maurel responsable des sections scrabble, pilates. Elle apporte aussi une aide précieuse à Anne au moment de la remise des chèques en banque au début de chaque trimestre.
- Josée responsable de la section yoga des mardis midi animés par Lydia. Elle contribue aussi à la gestion des chèques avec Anne et Marie-Pierre.
- Christiane responsable de la section cartonnage et travaux manuels (perles et autres) ; elle anime ce groupe depuis de longues années avec mansuétude veillant à ce que chaque participant se sente à sa place.
- Isabelle nouvellement responsable de la section danse country qui aura la lourde tâche cette année d'organiser le premier bal country de l'Association samedi 31 janvier 2026, qui se charge de l'organisation des démonstrations aux forums et ailleurs et qui organise pour les trois niveaux des « sucré/salé » chaque fin de trimestre.
- Florence avec qui je travaille en binôme sur toute la communication de l'Association (gestion du site internet, de la page Facebook, la rédaction des flyers et tous les documents concernant les évènements et actions de l'année).
- Moi-même, en charge de la section yoga des mardis soir avec Philippe.
- Jacqueline dite Jacquette présente à chaque Conseil d'administration ; elle est la mémoire de l'Association, une boussole en quelque sorte qui nous aide moralement par ses conseils avisés.
- Enfin Josette secrétaire démissionnaire de l'Association, qui occupe cette fonction depuis le 6 avril 2019, qui a souhaité après cette Assemblée Générale passer le relai pour raisons personnelles ; c'est elle qui vous présentera tout à l'heure le bilan d'activités de l'année passée. Je veux ici la remercier chaleureusement pour son investissement et sa collaboration qui allaient bien au-delà de sa fonction. C'est le moment de faire appel à candidature, l'Association ne peut pas se passer d'une secrétaire.

Vous le verrez lors de la présentation du budget, l'Association traverse depuis 2 ans une période difficile pour des raisons qui appartiennent aux imprévus qui peuvent venir contrarier ses prévisions.

L'Association est en litige depuis 3 ans avec une ancienne salariée qui nous a conduit au Conseil des Prud'hommes après sa cessation d'activités dans la section BD/Mangas au moment le plus critique de la crise de la COVID. Cette salariée a été déboutée à 2 reprises par le Conseil des Prud'hommes, nous sommes dans la dernière année de jugement et j'ai bon espoir que cette affaire se termine favorablement pour l'Association. Bien sûr, l'Association a dû faire appel à une avocate, cela a entraîné des frais non budgétés.

Le choix fait l'année passée, de maintenir la section danse country avec un nombre d'adhérents inférieur au nombre requis pour faire face au montant du salaire annuel de l'animatrice, l'acceptation d'un CDI à la demande d'une de ses salariées, des avaries informatiques nécessitant l'investissement dans des matériels neufs, ont aussi conduit à des frais importants

non budgétés. Ceci explique un écart sur les comptes de résultats qui sont en passe d'être redressés.

Voilà résumé le bilan de l'an passé en espérant que les prévisions pour cette année soient à la hauteur du budget prévisionnel et des actions proposées.

Je suis confiante, car je sais à quel point la vie associative est la clé de voûte du lien social et que les personnes qui s'y investissent offrent aux adhérents de leur temps, de leur talent et leur générosité.

Je terminerai mon propos en vous parlant des projets et actions à venir.

Comme dis plus haut, l'Association organise son premier bal de danse country samedi 31 janvier 2026 à partir de 19h. Cet évènement est ouvert à tous, danseurs ou non et bien sûr en lien avec les autres associations de danse country des villes alentours. Il se déroulera dans une salle de l'espace Victor Hugo à St Germain les Corbeil que nous avons loué. La salle est prévue pour cent personnes et nous comptons bien la remplir. La communication est démarrée et vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire et réserver votre place.

Nous renouvelerons pour la troisième année consécutive le tournoi de belote, dimanche 12 avril 2026 salle Le Levant à l'ESCALE.

Nous participerons comme chaque année à « l'ESCALE des livres », évènement organisé par la ville de St Pierre en lien avec nombre d'Associations de la ville. Nous présenterons à cette occasion, les réalisations des adhérents de l'ACS des sections cartonnage/travaux manuels, dessin/peinture, BD/Mangas. Nous ne connaissons pas encore la date mais nous ne manquerons pas de vous en informer.

Une dernière information qui concerne les cours d'Hisako. Cette dernière s'absentera pour se rendre dans sa famille au Japon à partir du 14 décembre 2025 jusqu'au 21 janvier 2026. Elle sera remplacée par Franck DAELE, artiste peintre, adhérent de l'Association en section dessin/peinture depuis l'année dernière. C'est lui qui assurera le remplacement d'Hisako pendant son absence. Nous sommes heureux de l'accueillir parmi nous et nous lui souhaitons la bienvenue.

Je vous remercie de votre attention et s'il n'y a pas de questions je passe la parole à Chantal pour le bilan financier.

Anne Carreno
Présidente